



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 6 avril 2023

**Élection complémentaire partielle d'Entrepierres
les 30 avril 2023 et 7 mai 2023**

Les électeurs de la commune d'Entrepierres **sont convoqués le dimanche 30 avril 2023 et le dimanche 7 mai 2023 en cas de second tour**, afin de procéder à l'élection de 4 conseillers municipaux.

Le dépôt des candidatures n'est obligatoire que pour le 1^{er} tour de scrutin. Les candidats non élus au 1^{er} tour sont automatiquement candidats au second tour. Les candidats qui ne se seraient pas présentés au 1^{er} tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au 1^{er} tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Les déclarations de candidatures sont établies à l'aide du formulaire Cerfa n° 14996*03 disponible en ligne via le lien internet suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34319>

Chaque candidat dépose ou fait déposer par un mandataire sa candidature à la sous-préfecture de Forcalquier – 3, place Martial Sicard à Forcalquier :

Pour le 1^{er} tour :

Sur rendez-vous au 04-92-36-77-46 ou 04-92-36-77-41

- **Du mercredi 12 avril 2023 au jeudi 13 avril 2023**, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Pour le 2^e tour :

Sur rendez-vous au 04-92-36-77-46 ou 04-92-36-77-41

- le **mardi 02 mai 2023**, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Si le candidat est ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, il doit également joindre une déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'État dont il a la nationalité.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex